

Le Parc national des Pyrénées ouvre toutes ses maisons

« L'appel des grands espaces est palpable. Les randonneurs s'évadent déjà en organisant leur prochain séjour en montagne », soulignent les responsables du Parc.



Refuge de Migouérou © M. LOEBET - Parc national des Pyrénées

Le Parc national des Pyrénées ouvre toutes ses maisons

Très bonne nouvelle ! Dès ce mercredi, l'institution accueille les visiteurs dans ses neuf Maisons, en attendant la très prochaine ouverture des quatre refuges estivaux le 9 juin...

Situées à Saint-Lary Soulan, Gavarnie, Cauterets et Arrens-Marsous dans les Hautes-Pyrénées et Laruns et Etsaut dans les Pyrénées-Atlantiques, les Maisons et points d'informations du Parc national des Pyrénées assurent un accueil privilégié aux personnes désireuses de renseignements sur les richesses naturelles et culturelles des vallées du parc, sur les itinéraires de randonnées, sur les refuges, mais aussi sur la faune, la flore et la réglementation.

Une réouverture qui se fait dans le respect des mêmes mesures sanitaires que l'an passé. « Le port du masque est obligatoire et du gel hydroalcoolique est mis à disposition ». Ainsi, ces maisons, lieux de rencontre et de découvertes peuvent continuer à proposer des espaces muséographiques et des expositions temporaires, accessibles à tous.



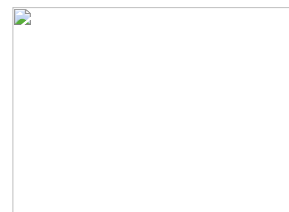
Malgré tout, quelques restrictions sont à noter, comme par exemple à la bibliothèque de Luz Saint-Sauveur où seul l'accès aux ouvrages est possible, et où la cyber base fonctionne avec une jauge limitée de visiteurs. L'espace Parc National, la boutique et la salle d'exposition sont toutefois ouverts.

« Des conférences, animations et projections de films gratuites seront à nouveau proposées dans les différentes maisons », explique le Parc National des Pyrénées, dont l'intégralité du programme est disponible sur leur site internet ([cliquez ici](#)).

La liste des maisons et leurs horaires d'ouverture sont disponibles en ligne, [cliquez ici](#).

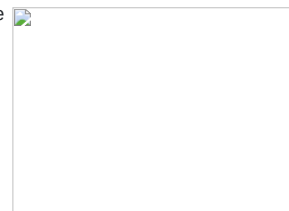
Réouverture des refuges...

La réouverture des Maisons vient en amont de celle des quatre refuges estivaux, fermés depuis les mois de septembre et d'octobre.



« Il n'y aura pas d'accueil sans inscription préalable. Il faudra donc réserver sa nuit et/ou son repas sur le site internet du refuge, ou par téléphone. Nous demandons également aux visiteurs d'apporter un masque, obligatoire, ainsi que du savon et du gel hydro-alcoolique ».

Des randonneurs qui seront sous la surveillance d'un gardien, à qui il faudra remettre la Charte du Randonneur, signée. Cette dernière a pour but de sensibiliser les utilisateurs des sentiers de randonnée à la préservation des environnements qu'ils traversent, et au respect de la biodiversité.



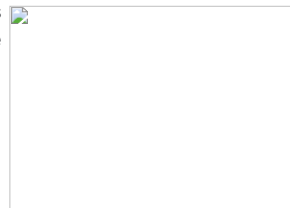
« Il faudra aussi amener chaussons, sac de couchage, linge de toilette et papier toilette, puisque pour des raisons sanitaires les oreillers, draps, couvertures, et couettes ne seront pas mis à disposition ».

Quatre refuges seront donc ouverts aux randonneurs : le refuge d'Arlet, en vallée d'Aspe, le refuge de Migouélou, situé dans le val d'Azun, le refuge des Espuguettes, situé au coeur du bien Pyrénées-Mont Perdu et classé patrimoine mondial de l'Unesco.

« Le refuge d'Ayous sera en travaux en 2021, dans le cadre du plan de relance. Il reste tout de même ouvert, et s'est organisé pour accueillir les randonneurs », assure le Parc national des Pyrénées. Situé en vallée d'Ossau, il est relativement accessible, ce qui en fait un refuge phare où il est bon de se retrouver en famille.

Informations et réservations disponibles sur le site internet du parc, [cliquez ici](#)

Avec les restrictions sanitaires qui vont, une année de plus, nous freiner pour partir à l'étranger, le Parc national des Pyrénées offre des possibilités idéales pour se dépayser en restant proche de chez soi. Sur ses quelque 250.000 hectares, on y retrouve plus de 2.500 espèces végétales, et plus de 4.000 animaux différents.



Plus d'informations – [cliquez ici](#)



Retrouvez l'actualité des Hautes-Pyrénées, Gers, Landes, Béarn et Pays Basque sur [PresseLib ici](#)

